



Paris, le 4 mars 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Fevad renforce son engagement pour un e-commerce plus responsable

La Fédération du e-commerce et de la vente à distance (Fevad) se félicite de la signature hier de la nouvelle version de la Charte pour un e-commerce responsable, en présence des ministres de la Transition écologique et du Commerce, Agnès Pannier-Runacher et Véronique Louwagie, et aux côtés de l'ensemble des 33 entreprises signataires. Elle constitue une avancée majeure pour les consommateurs et l'ensemble du secteur.

Une charte ambitieuse visant à répondre aux attentes légitimes des concitoyens en faveur de la transition écologique, tout en garantissant la compétitivité des entreprises

Née en 2021, la Charte engage les entreprises signataires à promouvoir un e-commerce plus durable et responsable. Depuis 4 ans, cette initiative a permis de créer une dynamique positive fondée sur des principes partagés :

- **La reconnaissance de l'esprit de responsabilité du secteur en matière d'impact environnemental.**
- **La nécessité d'agir collectivement**, pouvoirs publics, entreprises et organisations professionnelles ensemble.
- **La prise en compte des situations différenciées de chaque acteur.** En effet, même si cette charte fixe certes des objectifs clairs, elle laisse aux entreprises la liberté de déterminer les meilleures manières de les atteindre.

Une volonté collective d'aller plus loin dans la transformation du secteur

Pour renforcer les engagements existants et fixer de nouvelles orientations, le Commissariat général au développement durable (CGDD) et la Direction générale des entreprises (DGE) ont réuni pendant douze mois les parties prenantes volontaires, dont la Fevad, afin de travailler sur une nouvelle version de la Charte. Deux axes majeurs ont guidé ces travaux :

- **L'amélioration des pratiques des entreprises** : avec par exemple la réduction des emballages, l'optimisation du stockage, la décarbonation de la livraison ou la mise en place d'indicateurs de suivi des progrès.



- **La responsabilisation du consommateur** : en améliorant l'information pour lui permettre de faire des choix plus éclairés ou en l'accompagnant dans l'adoption de pratiques plus vertueuses, telles que le tri sélectif, la réparation ou la limitation des retours.

La Fevad salue le travail accompli par les représentants des administrations et des entreprises. La Charte, à laquelle cette concertation a abouti, marque une nouvelle étape importante vers un e-commerce plus durable, porté par une démarche collective et responsable.

Dans les semaines et mois à venir, la Fevad restera pleinement mobilisée pour promouvoir cette Charte et assurer le suivi des engagements. Elle entend également poursuivre activement le dialogue avec les pouvoirs publics sur les politiques liées à la transition écologique dans le secteur du e-commerce.

Marc Lolivier, délégué général de la Fevad, déclare : « *Cette nouvelle version de la Charte pour un e-commerce responsable témoigne de la force et de la constance de notre engagement commun en faveur d'une transition écologique du secteur. La protection de l'environnement devient un critère déterminant dans le choix de consommation des Français. Nous avons une responsabilité collective et sommes convaincus qu'ensemble, nous pouvons faire du commerce électronique un puissant levier pour une consommation plus responsable. La Fevad est fière de contribuer à cette dynamique positive fondée sur des valeurs de transparence, de responsabilité et d'exemplarité qui sont les moteurs du progrès.* »

A propos de la Fevad :

La Fédération du e-commerce et de la vente à distance fédère aujourd'hui plus de 800 entreprises. Elle est l'organisation représentative du secteur du commerce électronique et de la vente à distance. La Fevad a notamment pour mission de recueillir et diffuser l'information permettant l'amélioration de la connaissance du secteur et d'agir en faveur du développement durable et éthique de la vente à distance et du commerce électronique en France. Pour en savoir plus : www.fevad.com / Suivez-nous sur X : [@FevadActu](https://twitter.com/FevadActu) et [sur LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/fevad).

Contact Presse : Nathalie Laîné - Responsable Communication

01 42 56 38 86 nlaine@fevad.com